

APPENDICE.

vii

No. 1.

COMPTE d'argent reçu par *John Caldwell*, Ecuier, Receveur Général, pour Revenu Casuel et Territorial, entre le 6e. Janvier, 1811, et le 5e. Janvier, 1812.

POSTES DU ROI.

1811. Argent reçu de la Compagnie du Nord-Ouest, pour une Année de Rente, jusqu'au 1er. Octobre. £1,025 0 0

FORGES ST. MAURICE.

Argent reçu de *Monro & Bell*, pour une Année de Rente, jusqu'au 1er. Janvier, 1812. 500 0 0

QUAI DU ROI.

Argent reçu de *John Mure*, une Année de Rente pour une partie, jusqu'au 1er. Décembre, 1811. 337 10 0
 Ditto reçu de *Irvine, M^cNaught, & Co.* 6 Mois de do. pour une autre partie, jusqu'au 31e. Octobre, 1811. 13 5 6

DROIT DE QUINT.

Argent reçu de diverses Personnes - - - 240 10 9½

LOTS ET VENTES.

Argent reçu de diverses Personnes - - - 3,287 2 3

DROIT D'AUBAINE.

Argent reçu de *Berthelot d'Artigny*, étant le résidu entre ses mains comme *Procureur et Administrateur* de la Succession de feu *Marie Percy*, Veuve de *J. B. Hamelin Francheville*, et ordonné d'être payé par un Jugement de la Cour du Banc du Roi, en date du 17e. Juin, 1811. 45 0 4

PONT DE JACQUES CARTIER.

Argent reçu en compte de *Mr. Pommerau*. - 23 13 8

Courant £5,472 2 6½

Erreurs Exceptées,
Québec, 8e. Février, 1812.

J. HALE,

Insp. Génl. des Comp. P. Prov.

No. 2.